

## **AVIS PUBLIC**

### **PROMULGATION**

**Règlement 631-37 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville afin d'apporter des modifications aux annexes C et F - Section loisirs activités ville**

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 9 avril 2018.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la présente publication.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement précité au bureau du soussigné sis au 175, rue Sainte-Anne, Varennes, pendant les heures régulières de bureau.

Donné à Varennes, ce 10 avril 2018.

*Le directeur des Services juridiques et greffier,  
Me Marc Giard, OMA*